
JORDI SÁNCHEZ BOSCH, *Efesios y Colosenses: ¿dos cartas de Pablo?* (Estudios Bíblicos 34; Verbo Divino; Estella [Navarra] 2009) 275 pp. ISBN: 978-84-8169-902-9. € 12,00

L'ouvrage de J. Sánchez Bosch (désormais SB) affronte la question de l'authenticité de Col et Ep : il se propose de voir si et jusqu'à quel point ces deux lettres sont pauliniennes, autrement dit si elles reprennent les grands axes de la théologie de l'apôtre. Ses présupposés déclarés sont les suivants (p. 9-10) : (1) sont authentiques Rm, 1-2Co, Ga, Ph, 1Th et Phm, (2) Col et Ep ont dû reprendre un certain nombre de motifs des lettres authentiques, (3) Col est antérieure à Ep, car cette dernière est bien plus longue, et il serait difficile de savoir pourquoi Col aurait opéré des coupes drastiques, (4) si Col et Ep sont inauthentiques, ce qui sera montré au cours des analyses, elles ont été écrites par des auteurs différents.

La méthode est entièrement comparative. Choissant quelques uns des thèmes porteurs des protopauliniennes, SB examine chaque fois si et comment Col puis Ep les reprennent. Il commence avec le discours sur Dieu, en deux de ses traits, transcendent et créateur ; avec quelques pages sur l'Esprit Saint (ch. 1, 13-32). Suit la christologie, avec les noms du Christ, le Jésus pré-pascal, la mort rédemptrice, la résurrection, la seigneurie, le Fils éternel de Dieu (ch. 2, 33-101). Puis, la réconciliation : du péché à la grâce, le rôle de la foi (ch. 3, 103-133). Également la vie chrétienne, comme vie nouvelle, avec son éthique, une nouvelle relation à Dieu, l'espérance et la gloire (ch. 4, 135-193). La relation Israël/Église (ch. 5, 195-203), et un chapitre dédié entièrement à l'ecclésiologie : définitions et dimensions de l'Église, les ministres de la Parole et, brièvement, les autres ministères (ch. 6, 205-243). Un dernier chapitre revient et conclut sur la question de l'authenticité (245-258). Le résultat peut être ainsi résumé : Col et Ep sont bien pseudépigraphiques, mais la première est assurément un développement cohérent de la théologie des protopauliniennes, et la seconde un développement cohérent de Col.

Si, au plan des idées, quelques affirmations de Col (comme 1,24 ; 39-40) et Ep (les apôtres et prophètes, et non plus le Christ comme en 1Co 3, sont déclarés fondement de l'Église, 210-213, 228), font déjà pencher en faveur de l'inauthenticité, c'est surtout le vocabulaire et le style qui constituent les arguments principaux : après tant d'autres, SB relève nombre d'*hapax legomena* dans les deux lettres et note que, parallèlement, de nombreux termes proprement pauliniens (en particulier le vocabulaire de la justification, la théologie de la croix) manquent en Col mais surtout en Ep, et que l'argumentation des deux lettres n'est pas de même nature que celle des protopauliniennes.

On pourrait reprocher à SB de n'avoir pas étudié la composition de Col et Ep, de n'avoir pas mis en valeur la fonction ni l'importance du *mystèrion* (mentionné brièvement aux p. 180, 182, 209, 213 et 236), mais ce serait injuste, car son projet n'est pas de faire un commentaire complet, seulement de voir si l'utilisation du vocabulaire de ces deux lettres permet de se prononcer sur leur authenticité paulinienne. C'est donc

sur sa manière de traiter le vocabulaire que la critique doit se faire et qu'elle sera faite ici.

Dans l'ensemble, les observations de SB sont très pertinentes et méritent un bel éloge. Exprimons seulement quelques regrets. Et d'abord à propos d'un verset, Col 1,24, qui ne devrait plus aujourd'hui être traduit comme il le fut dans le passé : « Je me réjouis de souffrir pour vous ; ainsi je supplée en ma chair à ce qui manque aux tribulations du Christ en faveur de son corps, l'Église » (p. 11 et 39-40). SB se recommande à tort de la thèse de J. Kremer sur le même verset (1954). On le sait, ce verset a été longtemps considéré comme contraire à la doctrine de la justification et donc à l'Évangile paulinien, ce qui justifiait l'inauthenticité de Col. L'affirmation semble bien aller contre celles des protopauliniennes, où il est dit que tout, absolument tout, nous a été donné par la mort en croix du Christ : comment pourrait-on y ajouter un complément ou un supplément ? Si l'œuvre salvifique du Christ ne suffit pas et appelle un complément, la doctrine de la justification par la foi seule est ainsi oubliée. On n'a pas manqué de voir en ce verset une déviance par rapport à l'Évangile de Paul, et un pareil écart a été pour cela mis sur le compte d'un pseudépigraphe postérieur à l'apôtre. En réalité, c'est la traduction proposée qui n'est pas pertinente. L'interrogation est d'autant plus nécessaire que cette traduction semble aller contre le reste de la lettre aux Colossiens, en particulier contre la sotériologie des versets précédents (vv. 13-23), où la médiation salvifique du Christ est universelle et parfaite. Un examen attentif du verset permet d'y discerner des répétitions parallèles, qui sont reproduites ci-dessous en respectant l'ordre des mots grecs :

a « je trouve ma joie dans les (= mes) souffrances »

b « pour vous »

a « et je mène à terme ce qui manque aux tribulations du Christ en ma chair »

a « pour son corps, qui est l'Église »

On aura noté au passage les changements opérés par rapport à l'interprétation précédente : les syntagmes « tribulations du Christ pour son Corps » et « en ma chair » ont été réunis, dans le strict respect de l'ordre des lexèmes grecs, pour former une seule expression : « ce qui manque aux tribulations du Christ en ma chair ». Dès lors, l'œuvre salvifique du Christ ne souffre d'aucun manque et n'a besoin d'aucun supplément : Col insiste trop sur la plénitude, sur la suprématie totale et actuelle du Christ glorifié, à qui rien ne manque, pour qu'on l'oublie ; le reste de la lettre ne dit pas davantage que le Christ n'a pas accompli tout ce qu'il avait à accomplir (1,19-20.22 ; 2,9-10 ; 2,13-14 ; 3,1) ni qu'il n'a pas assez souffert, pour que l'apôtre doive porter à leur achèvement ses souffrances rédemptrices pour l'Église : car alors, la médiation du Christ ne serait pas parfaite, alors que Col ne cesse de dire le contraire. Ce qui manque encore, et ce que Paul doit mener à terme, c'est son propre itinéraire d'apôtre des païens, qu'il nomme « tribulations du Christ en ma chair », itinéraire reproduisant celui du Christ, dans sa manière de vivre et d'accepter les tribulations – menaces, persécutions, rejets, et surtout prison – qui accompagnent l'annonce de l'Évangile et la croissance des Églises. Il est d'autre part improbable que les « tribulations » du v. 24 (en grec, *thlipseis*) fassent allusion à la mort en croix de Jésus, car ja-

mais, dans les protopauliniennes et les deutéropauliniennes, ce mot ne désigne les souffrances rédemptrices du Christ. La traduction proposée par SB semble pour cela devoir être modifiée.

Le titre du ch. 5, « Israël et l'Église », est aussi critiquable. Jamais en Col et Ep n'est décrite une quelconque relation entre Israël et l'Église, car il s'agit d'entités appartenant à des ordres différents : Israël est un peuple historique, alors que l'Église est eschatologique. Sur ce point, Col et Ep suivent exactement les protopauliniennes, où Paul parle des relations des nations avec Israël, des grecs avec les juifs, mais jamais de l'Église avec Israël. Au demeurant, la relation mise en valeur par Ep n'est pas entre l'Église et Israël, mais entre judéo- et ethnico-chrétiens.

Encore une remarque à propos du substantif grec *paraptômata*, que SB rend parfois par « péchés » (par ex. en Ep 1,7 : « le pardon des péchés », 51) et parfois par « transgressions » (p. 48, également à propos de Rm 4,25 ; 5,15-20). Seule la première traduction convient, car pour Paul, les transgressions (*parabaseis*) sont toujours celles des commandements de la Loi, et il emploie le mot *paraptômata* pour désigner génériquement les fautes ou les péchés, en particulier ceux commis par qui n'est pas sujet de la loi juive.

Étant donné son projet strictement linguistique, SB arrive à convaincre son lecteur que Col et Ep sont pseudépigraphiques, mais qu'elles appartiennent vraiment à la tradition paulinienne. Livre utile et à conseiller.

Jean-Noël Aletti. Pontificio Istituto Biblico. Via della Pilotta, 25. I-00187 Roma

MAURICE GILBERT, *L'Institut Biblique Pontifical. Un siècle d'histoire (1909-2009)* (Éditrice Pontificio Istituto Biblico; Roma 2009) 488 pp. [+ 24 pp. de album fotográfico]. ISBN: 978-88-7653-62-7. € 30

Con motivo del centenario del Pontificio Instituto Bíblico, el P. Maurice Gilbert ha publicado una extensa historia de este Centro que nació cuando se iniciaba toda la polémica en torno a los estudios bíblicos y al método histórico-crítico.

El estudio consta de dos partes. En la primera trata sobre el Instituto Bíblico en Roma. Dividido en cinco capítulos, analiza en primer lugar los acontecimientos que dieron lugar a su fundación (11-29); la creación del Instituto bajo Pío X y sus primeros veinticinco años de vida (43-89); el desarrollo desde la aprobación del "Status" del Instituto con Pío XI hasta el final del Concilio Vaticano II (113-198); en cuarto lugar, la historia posterior al Concilio, con la aprobación de las "Normae quaedam", promulgadas por Pablo VI en mayo de 1968, y el cambio de estatutos que conllevó una remodelación en profundidad del Instituto Bíblico (237-268); y el último cuarto de siglo, donde el autor se centra en los datos estadísticos sobre alumnos, profesores, publicaciones y la biblioteca (275-303).